



La FCPE, les DDEN, les syndicats d'enseignants FSU, UNSA, FO, CGT, Sud et CFTD de la Mayenne se sont réunis à Laval le 12 décembre 2018 pour étudier l'augmentation insupportable des tarifs des transports scolaires envisagée par le Conseil Régional des Pays de Loire :

- de 70 à 110 € pour 1 enfant, soit +57 %
- de 105 à 220 € pour 2 enfants, soit + 110 %
- de 125 à 220 € pour 3 enfants et +, soit + 76 %

Ils appellent les familles mayennaises, et au-delà tous les citoyens, à signer massivement la pétition qu'ils lancent pour refuser cette augmentation :

<https://www.change.org/p/r%C3%A9gion-des-non-%C3%A0-l-augmentation-des-tarifs-des-transport-scolaires-en-mayenne>



Ils constatent que rien n'oblige le Conseil Régional à décider une harmonisation des tarifs au niveau de la région et que, si harmonisation il y a, elle ne peut se faire que sur la base du tarif le plus bas des départements des Pays de Loire.

Ils considèrent que la somme que coûterait à la région la gratuité totale des transports scolaires devrait être assumée par l'État, l'école de la république elle-même étant obligatoire et donc gratuite.

D'autre part, au moment où la situation climatique doit amener à réduire les déplacements motorisés, il serait inacceptable qu'une telle augmentation ait pour conséquence, pour certaines familles, le renoncement au transport scolaire, et à l'augmentation de l'usage des véhicules personnels.

**PAS D'AUGMENTATION DES TARIFS
DES TRANSPORTS SCOLAIRES EN MAYENNE.
L'ECOLE EST OBLIGATOIRE ;
L'ACCES A L'ECOLE DOIT ETRE GRATUIT !**

Laval, le 12.12.2018